









39^{ème} Rallye National des Côtes du Tarn

8ème Championnat de France VHC

<u>Demande de participation</u> <u>Séance d'essais Vendredi 28 Février</u> <u>2025</u>

Extrait du règlement particulier du 39^{ème} Rallye National des Côtes du Tarn et du 8^{ème} Rallye VHC des Côtes du Tarn.

7.5.20.P - SEANCE D'ESSAI

Une séance d'essai sera proposée aux concurrents régulièrement engagés le vendredi 28 Février 2025 de 14h00 à 18h (réservation avec la feuille d'engagement) et au plus tard lors de la récupération du Carnet d'itinéraire. Les frais de participation sont fixésà 60 euros (Paiement diffèrent de celui de l'engagement). Nombre de concurrents acceptés est de 50 maximum.

Au cours de ces essais, seul l'équipage régulièrement engagé peut se trouver à bord de sa voiture. Eventuellement le copilote peutêtre remplacé par un ingénieur ou technicien licencié nominativement désigné et après accord du Directeur de course de la base d'essai. Les règles à observer sont celles appliquées en course.

Tout essai privé est INTERDIT même avec l'accord des Maires des communes concernées, sur les routes Tarnaises

Coordonnées de l'équipage		
PILOTE Nom : N° de téléphone	Prénom :	
COPILOTE Nom : N° de téléphone	Prénom :	
Date de la demande et signature		

Cadre réservé à l'organisation			
Date réception	Mode de règlement	N° de Course	